

PRESENTATION DU CONCOURS APPRENDRE AUJOURD'HUI POUR ENTREPRENDRE DEMAIN

<p>- Fonctionnement du concours - grands principes - Publics</p>	<p>Le concours académique « <i>Apprendre aujourd'hui pour Entreprendre demain</i> » a pour objectif de faire découvrir aux jeunes la démarche entrepreneuriale et à comprendre ce qu'est une gestion de projet, de promouvoir la créativité, en s'initiant à la création ou à la reprise d'une entreprise réelle ou fictive.</p> <p>Il s'adresse aux élèves, étudiants et apprentis des lycées (professionnels, d'enseignement général et technologique) publics et privés sous contrat, des Centres de Formation d'Apprentis (C.F.A.) et sections d'apprentissage, quel que soit le domaine d'activités concerné. Des élèves de seconde ayant suivi l'enseignement PFEQ sont admis à concourir.</p> <p>Il est ouvert à toute équipe constituée d'élèves, d'étudiants ou d'apprentis en formation accompagnés et sous la responsabilité d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire ou d'enseignants référents nommément désignés lors de l'inscription au concours.</p>
<p>Formation des professeurs PAF</p>	<p>Une formation « conduite et gestion de projet » est également proposée au plan académique de formation 2013 -2014 Ref : Code PAF 423020 Identifiant : 13A0250945</p>
<p>Inscription</p>	<p>Dossier à envoyer au rectorat de Versailles avant le 9 mai 2014</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Des partenaires (entreprises, collectivités territoriales, monde économique, réseaux d'appuis à la création d'entreprise) peuvent être mobilisés afin d'appuyer la démarche des élèves.</p>
<p>Le calendrier pour l'année 2013-2014</p>	<p>Ce concours est ouvert pour l'année du 9 septembre 2013 au 27 juin 2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date d'ouverture des inscriptions au concours : 9 septembre 2013 - Remise du dossier projet de création ou de reprise d'entreprises : 9 mai 2014 - Soutenance éventuelle du projet de création ou de reprise d'entreprises : juin 2014 - Clôture des concours et remise des résultats 20 juin 2014
<p>Contenu du dossier</p>	<p>Chaque projet doit fait l'objet d'un dossier comprenant une étude commerciale, une étude juridique, une étude financière, une stratégie de communication, un échéancier de réalisation...</p>

	Les élèves – et notamment les apprentis - peuvent aller jusqu'à la réalisation concrète de prototypes en lien avec le secteur professionnel lié à leur formation.
Contacts	<p>Pour toute information, vous pouvez contacter l'IA-IPR référent de votre établissement ainsi qu'au niveau départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IA 78 Sophie Coutelle sophie.coutelle@ac-versailles.fr - IA 91 Henri Lequerre henri.lequerre@ac-versailles.fr - IA 92 Christiane Piers christiane.piers@ac-versailles.fr - IA 95 Karine Salembier karine.salembier@ac-versailles.fr
Objectifs pédagogiques du concours en tant qu'objet de formation en première STMG.	<p>La participation à ce concours va permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le fonctionnement des organisations au cœur des enseignements de STMG : l'expérimentation, à l'échelle de l'élève, d'un projet permet de comprendre et de se représenter le fonctionnement d'une organisation - Venir en soutien au programme de sciences de gestion en première : les questions suscitées par la création de l'entreprise s'inscrivent aisément dans la conduite du programme. - Créer un esprit d'équipe, d'entraide au sein de la classe : complémentarité des actions, travail collectif, culture commune. - Aider à l'orientation : cet objet de formation peut très certainement permettre aux élèves à repérer les tâches et missions avec lesquelles ils peuvent trouver des affinités et de l'intérêt.
Objectifs pédagogiques du concours en tant qu'objet de formation en terminale de spécialité	<ul style="list-style-type: none"> - L'objet du concours peut aussi porter sur un projet de reprise : dans ce cadre il est alors possible de positionner un projet dans l'épreuve pratique de spécialité. - Le projet est complet et balaie toutes les spécialités de terminale, mais on peut imaginer des projets développés sur une des spécialités avec un partenariat avec une terminale d'une autre spécialité.

REFLEXION SUR L'UTILISATION DU CONCOURS APPRENDRE AUJOURD'HUI POUR ENTREPRENDRE DEMAIN EN 1^{ère} STMG

L'objectif de cette réflexion est de promouvoir le concours apprendre aujourd'hui pour entreprendre demain et ce, dès la classe de 1^{ère} STMG.

L'idée a été de recenser les différentes étapes à suivre lors de la création d'une entreprise et de mettre en exergue les liens avec les différentes questions de gestion et notions des programmes de sciences de gestion, management, économie et droit.

Ce concours pourrait ainsi non seulement sensibiliser à l'entrepreneuriat mais se révéler être un véritable objet de formation particulièrement motivant pour les élèves.

QUELS PROFESSEURS ? QUEL MODE DE FONCTIONNEMENT ? QUEL CALENDRIER ?

Le projet pourrait être mené de manière interdisciplinaire.

L'une des possibilités serait alors de « faire circuler » le projet entre les différents professeurs participants. Peuvent ainsi être impliqués les professeurs d'économie-droit, management et de sciences de gestion.

La démarche de création d'une entreprise doit s'inscrire dans une succession d'étapes qu'il convient de traiter dans un ordre logique. Une progression annuelle de la gestion de projet devrait alors être mise en place par l'équipe d'enseignants afin d'en faire un véritable objet de formation.

Un partenariat avec une autre classe pourrait être bâti (un BTS Communication présent dans l'établissement pourrait venir apporter une aide lors la définition de la stratégie de communication, une classe de terminale du lycée pourrait venir présenter les avantages et inconvénients des différentes structures juridiques possibles...).

QUELLE ORGANISATION ?

PLUSIEURS ORGANISATIONS RESTENT POSSIBLES :

- soit toute la classe travaille sur un projet mais une répartition des tâches devra être envisagée en différents groupes d'élèves avec un rapporteur par groupe (groupe de 6 élèves). Les prises de décisions restent collectives mais chaque élève ne s'implique pas dans toutes les tâches du projet.
- soit plusieurs projets en parallèle peuvent être menés par des groupes de 3 ou 4 élèves. L'avantage est que chaque élève pourra s'impliquer dans toutes les étapes de la création d'entreprise. Il est possible de choisir un thème commun dans lequel doit s'inscrire ces différents projets (l'écologie, la petite enfance, les applications pour Smartphones...). Seuls les projets les plus aboutis seront envoyés pour participation au concours.

Il sera intéressant d'alterner le travail en groupe et en classe entière en fonction des besoins de la séquence. Les heures d'accompagnement personnalisé seront l'occasion de permettre aux élèves de se mobiliser sur le projet.

QUELS INTERVENANTS DANS LA CLASSE ?

Sur certains aspects professionnels, des IPE – ingénieurs pour l'école - peuvent se déplacer au sein du lycée afin d'apporter une aide sur les aspects professionnels du projet.

Par ailleurs, certaines organisations peuvent apporter un appui utile. Un contact avec la mairie peut permettre d'être mis en relation avec des associations d'aide à la création d'entreprise. Il est également possible de solliciter des pépinières d'entreprise, des CCI...

1^{ER} ETAPE : QUEL PROJET ? UNE CREATION OU UNE REPRISE ?

TROUVER UNE IDEE DE CREATION

Différents moyens existent afin de trouver une idée (lecture de presse spécialisée, consultation de sites étrangers sur la création d'entreprise, observation du quotidien afin de détecter un besoin, évolution de la législation entraînant là encore la création d'un nouveau besoin...).

Cette phase de recherche peut-être notamment mise en lien avec le programme de sciences de gestion de 1^{ère} STMG. Ainsi, le programme précise que « *Les recherches documentaires seront systématiquement intégrées aux démarches d'apprentissage, tout comme les usages collectifs et individuels des espaces de communication et d'échange, notamment les espaces numériques de travail (ENT).* ».

Cette phase du projet permettrait d'utiliser effectivement les TICE afin que chacun contribue à l'émergence d'une ou plusieurs idées. La collaboration entre les élèves deviendrait effective. Il serait possible de les faire travailler par petit groupes pour trouver plusieurs idées de création d'entreprise.

On peut imaginer un Pearltree alimenté par des articles de presse, des exemples d'entreprises concurrentes, de tout document utile à la réflexion...

Il est également possible d'utiliser une plateforme de travail coopératif type Google drive sur laquelle chacun déposerait sa contribution.

1. Lien avec le programme sciences de gestion (1^{ère} STMG) :

Question de gestion :

Comment le partage de l'information contribue-t-il à l'émergence d'une « intelligence collective » ?

À l'échelle de l'organisation, comme à celle de la société, les TIC offrent de nouvelles formes de collaboration et de coopération. La maîtrise des conditions d'élaboration et d'utilisation de l'information collective est un enjeu pour les organisations.

Dans le cadre d'activités au sein d'une organisation, réelle ou simulée, et à partir de l'utilisation effective d'un environnement de travail collaboratif, l'élève est capable de :

- se situer dans un environnement numérique (rôles, droits, responsabilités) ; [...]
- évaluer sa contribution personnelle à la construction de l'information collective. »

TROUVER UNE IDEE DE REPRISE

Différents sites peuvent permettre de consulter des offres d'entreprises.

<http://www.passerlerelais.fr/recherche/voir/reference/92C5971>

<http://www.cci.fr/web/reprise-d-entreprise/annonces>

<http://www.reprisedentreprise.com/>

Pour consulter un dossier sur la reprise d'entreprise

<http://www.cci.fr/web/reprise-d-entreprise/guide>

2^{ÈME} ETAPE : QUEL ECHEANCIER DE REALISATION ?

Il s'agit pour les élèves de planifier les différentes étapes de leur projet de leur affecter une durée prévisionnelle. Un contrôle a posteriori pourra permettre de s'interroger sur les éventuels décalages et les difficultés rencontrées.

Lien avec le programme de sciences gestion

QDG La prise en compte du temps modifie-t-elle la décision ?

L'horizon de l'organisation est ordonné en termes échelonnés : court, moyen et long terme avec des niveaux décisionnels différents (de l'opérationnel au stratégique) et des degrés variables quant à la valeur de l'information disponible.

Par ailleurs, le découpage du temps en périodes au sein d'une organisation est lié à différentes contraintes : institutionnelles (durée du travail, publication des résultats...), sectorielles (fluctuations saisonnières, longueur du cycle de production, ouverture des marchés...), technologiques.

Pour mieux faire face aux contraintes temporelles, l'organisation peut utiliser des outils et méthodes d'aide à la prévision et à l'homogénéisation de la valeur par rapport au temps.

À partir de l'étude de situations d'organisations concrètes et variées et d'outils de simulation, de résultats d'enquête, l'élève est capable :

- d'expliquer en quoi le temps est source d'incertitude ;
- d'identifier, en lien avec le contexte proposé, les temps caractéristiques de l'organisation ;
- de repérer l'importance de la valeur de l'information pour prendre des décisions pertinentes ;

3^{EME} ETAPE : UNE ETUDE COMMERCIALE - ETUDE DE MARCHE

ANALYSE DE LA DEMANDE (QUESTIONNAIRES POSSIBLES)

Une fois l'idée trouvée, encore faut-il vérifier qu'elle correspond à un besoin.

Liens avec le programme

Remarque : la notion de besoin est présente au sein du programme d'économie et l'enquête est une notion au programme de sciences de gestion.

ANALYSE DU MARCHE SUR LEQUEL L'ENTREPRISE VA EVOLUER

Taille, tendance, facteurs clefs de succès, évolution du marché, position de l'entreprise sur son marché sont autant d'éléments susceptibles d'être analysés par les élèves.

ANALYSE DE LA CONCURRENCE

Recenser les concurrents existants, analyser leurs points forts, faiblesses.

DESCRIPTION DU PRODUIT OU DU SERVICE PROPOSE

Une description du produit ou du service sera nécessaire. Comment le produire ? Faut-il des locaux ? Que faut-il acheter ? Y a-t-il des stocks à constituer ? Y a-t-il des problèmes de logistiques à envisager ? ...

Lien avec le programme de management de 1^{ère}

4.1 Quel mode de production choisir ?

Les choix stratégiques portent sur les modes de production de biens ou de services, les méthodes à mettre en œuvre, la logistique à déployer, et sur le recours ou non à l'externalisation. La qualité constitue un enjeu majeur à tous les stades de la production

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AVANTAGE CONCURRENTIEL RECHERCHE

Lien avec le programme de management (1^{ère})

3.1 Quels objectifs stratégiques ?

Les objectifs stratégiques sont déterminés par la finalité de l'organisation. Ils dépendent à la fois des ressources dont elle dispose et de son environnement. Si ce dernier peut être source d'opportunités, il peut être aussi facteur de contraintes. L'appréhension de l'environnement est d'autant plus complexe qu'il est instable.

3.2 Sur quoi portent les décisions et comment sont-elles prises ?

Compte tenu des objectifs fixés, le management consiste à faire des choix stratégiques qui engagent l'organisation sur le long terme et déterminent particulièrement son offre (bien et service marchand ou non marchand).

Les décisions sont prises dans un contexte donné compte tenu de l'information disponible, de sa qualité et de la capacité à la traiter. Ces décisions sont intégrées dans un processus planifié ou émergent en fonction des circonstances

Lien avec le programme d'économie (1^{ère})

V. Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Le marché concurrentiel reste la référence dans un système d'économie de marché. Toutefois, l'intensité concurrentielle varie selon les marchés considérés, notamment selon leur degré d'exposition à la concurrence mondiale. Elle n'est cependant pas figée et peut évoluer sous

l'effet de différentes stratégies mises en œuvre par les entreprises ou de l'entrée de nouveaux concurrents locaux et/ou nationaux [...].. Sur un marché concurrentiel, la détermination du prix doit être regardée comme une résultante du fonctionnement du marché. Par contre, les entreprises tentent de s'affranchir de ce mode de détermination pour être en capacité d'imposer leur propre prix sur le marché. Différents moyens peuvent être mobilisés : innovation, différenciation, ententes (licites et illicites), recherche d'une situation de position dominante (monopole, oligopole).

VISUALISATION DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Un schéma de synthèse pourra être réalisé afin de représenter l'entreprise créée ou reprise et ses principaux partenaires, ses concurrents...

Lien avec le programme sciences de gestion (1^{ère} STMG) :

QDG : Une association, une organisation publique, une entreprise peuvent-elles être gérées de façon identique ?

Chaque organisation se caractérise par un objet social et un environnement que la gestion appréhende à travers des processus. Certains sont communs aux différents types d'organisation alors que d'autres nécessitent d'être adaptés.

À partir de l'étude de situations d'organisations concrètes et variées, l'élève est capable de :

- représenter l'activité d'une organisation à l'aide d'un schéma simple caractérisant les acteurs, leur activité et les flux ;*
- distinguer les types de ressources et leurs emplois dans l'organisation ;*
- mettre en relation des choix de gestion d'une organisation (sociaux, commerciaux ou financiers) au regard des caractéristiques de son environnement et de son objet social.*

4^{ÈME} ETAPE : UNE ETUDE FINANCIERE

AIDE A LA CREATION : EXISTE-T-IL DES FINANCEMENTS ?

Une recherche documentaire pourra être menée.

ESTIMATION DU PRIX DE VENTE

Différents calculs peuvent être menés.

Calcul du coût de revient, calcul des prévisions de vente, calcul de seuil de rentabilité

Lien avec le programme sciences de gestion (1^{ère} STMG) :

QDG : Les décisions de gestion rendent-elles toujours une organisation plus performante ?

Les décisions de gestion peuvent être orientées vers l'amélioration de la performance de l'organisation. Cependant, dans un contexte de ressources limitées, l'amélioration de certains indicateurs pourra induire que d'autres se dégradent. Les décisions prises illustrent la nécessité de réaliser des arbitrages.

En s'appuyant principalement sur des outils de simulation, l'élève est capable :

- d'analyser la relation entre le coût et le prix d'un produit ou d'un service ;*
- d'analyser la relation entre le prix, le coût et le niveau de qualité d'un produit ou d'un service ;*
- d'analyser comment en privilégiant certains indicateurs de performance (ex. chiffre d'affaires) d'autres indicateurs peuvent être dégradés (ex. rentabilité).*

PREVOIR UN PLAN DE FINANCEMENT

Identifier les besoins

- Évaluer les besoins (stocks, achat d'un véhicule, location de bureaux, BFR...)
- Réfléchir au financement de ces besoins
- présence d'un apport personnel ?
- apports d'associés ?
- nécessité de recourir à un prêt bancaire ?

Représenter un bilan et un compte de résultat prévisionnels simplifiés

(Réflexion sur les hypothèses permettant de construire ce compte de résultat prévisionnel).

Lien avec le programme sciences de gestion (1^{ère} STMG) :

QDG Comment la gestion d'une organisation contribue-t-elle à la création de différentes formes de valeur ?

Les processus de gestion concourent à la création de différentes formes de valeur : valeur fondée sur le revenu (approche en termes de flux), valeur fondée sur un patrimoine (approche en termes de stocks), valeur perçue, valeur sociale.

À partir de l'étude comparative de différentes situations d'organisations concrètes, l'élève est capable de :

- *caractériser les différents types de valeur et de les mettre en relation avec les attentes d'acteurs ;*
- *utiliser un bilan et un compte de résultat pour repérer la valeur financière produite par une organisation (principalement une entreprise) ;*
- *utiliser des indicateurs simples pour repérer la valeur perçue produite par l'organisation ;*
- *repérer (à partir de la notion de valeur ajoutée) les compromis réalisés pour répondre aux attentes des acteurs, du fait des contraintes de ressources et de création de valeur (valeur ajoutée) ;*
- *décrire le mécanisme de la taxe sur la valeur ajoutée pour une organisation donnée.*
- *de repérer, dans une organisation, en quoi des décisions prises à un instant peuvent affecter sa performance dans le futur ;*
- *d'utiliser des données prospectives pour repérer l'incidence d'une évolution de l'activité d'une organisation sur son résultat (seuil de rentabilité) ;*
- *d'utiliser des données prospectives pour repérer l'incidence d'une évolution de l'activité d'une organisation sur sa trésorerie (démarche budgétaire).*

Lien avec le programme d'économie (1^{ère})

IV. Quels modes de financement de l'activité économique ?

On distingue deux principaux circuits de financement :

- *le financement direct où les agents à besoins et à capacités de financement se rencontrent directement sur les marchés de capitaux où ils s'échangent des titres financiers (actions et obligations). Si ces titres sont initialement émis sur le marché primaire, ils sont ensuite échangés sur le marché secondaire (bourse des valeurs) ;*
- *le financement indirect où des institutions financières servent d'intermédiaire entre les agents à besoins et à capacités de financement : on parle à ce titre d'intermédiation financière.*

Les banques jouent un rôle prépondérant par l'octroi de crédits, dont le taux d'intérêt constitue le prix.

5^{EME} ETAPE : UNE ETUDE JURIDIQUE

IDENTIFICATION DES CONTRAINTES JURIDIQUES A ENVISAGER (LISTE DONNEE A TITRE INDICATIF)

Plusieurs contraintes juridiques peuvent faire l'objet d'une attention particulière:

- le nom choisi est –il déjà déposé comme marque ?
- Avons-nous intérêt à protéger notre logo et à déposer une marque ?
- Quelle structure juridique doit emprunter notre entreprise ?
- Faut-il réaliser une déclaration auprès de la CNIL en cas création d'un fichier contenant des données personnelles ?
- Puis-je utiliser n'importe quel nom de domaines en cas de création de site internet ?

Certains aspects relèvent davantage du programme de terminale. Une classe de terminale du lycée pourrait venir présenter les avantages et inconvénients des différentes structures juridiques possibles...

Remarque : une référence à la CNIL est inscrite au sein du programme d'économie (1^{ère}).

VI.2. L'État acteur sur le marché des biens et services

6^{EME} ETAPE : UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION

DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION

Rappel de la cible, du budget alloué à la communication.

Logo, slogan, charte graphique peuvent être présentés...

Un partenariat avec une classe de BTS communication peut être envisagé.

Cet aspect peut également être réalisé dans le cadre de l'AP.

REFLEXION SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION EXTERNE

Réflexion sur la e-communication : création d'une page facebook, réflexion autour de la création d'un site internet, de prospectus...

Lien avec le programme sciences de gestion (1^{ère} STMG) :

Notions au programme : applications et usages des TIC dans les organisations, e-communication, partage de l'information, collaboration, communautés en ligne et réseaux sociaux

EVALUATION DES RISQUES

Un bilan du projet pourra être mené dont l'un des objectifs pourrait être de s'interroger sur les difficultés probables auxquelles l'organisation va être confrontée.

Lien avec le programme sciences de gestion (1^{ère} STMG) :

**QDG La recherche de l'amélioration de la performance comporte-t-elle des risques ?
Les organisations s'adaptent en mettant en place des modalités de gestion des risques permettant d'en limiter les conséquences.**

En s'appuyant sur des informations concrètes (témoignages de dirigeants d'organisation, récits d'entreprise...) et des outils de simulation, l'élève est capable :

- de repérer les risques externes auxquels les organisations sont confrontées ;
- repérer les risques induits par une décision dans un contexte organisationnel donné ;
- d'apprécier l'incidence du risque sur la performance de l'organisation, notamment en utilisant des données probabilisées appliquées à une situation de gestion.